

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Dernière mise à jour : 15/11/2025

Article 1 – Identification du Prestataire

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par :

Audrey GETA

Entrepreneur individuel

SIRET : 878 711 340 00025

Activité : Formatrice certifiée en neurosciences appliquées & Brain Gym, mentor en transformation

Site internet : audreygeta.com

Email : audrey.geta@gmail.com

Le Prestataire exerce une activité de formation, accompagnement et mentorat destinée principalement aux professionnels de l'accompagnement et du bien-être (B2B).

Article 2 – Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions de vente :

des programmes d'accompagnement en groupe,

des formations professionnelles,

des contenus numériques associés (supports, vidéos, replays, documents téléchargeables),

des services fournis en présentiel ou en ligne via Zoom ou Systeme.io.

Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

Article 3 – Description des Prestations

Les prestations proposées incluent notamment :

Accompagnements de groupe (coaching, mentorat, sessions collectives en direct)

Formations en ligne accessibles via une plateforme dédiée (Systeme.io)

Programmes incluant des replays, documents pédagogiques, exercices pratiques

Accès à vie aux contenus digitaux, sauf indication contraire

Évènements live en visio via Zoom

Le contenu précis de chaque offre est détaillé sur les pages de vente correspondantes.

Article 4 – Public concerné

Les prestations sont destinées exclusivement aux :

➡ professionnels de l'accompagnement, du bien-être, du développement personnel et des métiers similaires.

Le client reconnaît s'inscrire dans un cadre professionnel, ce qui implique notamment :

la limitation ou exclusion du droit de rétractation (voir article 10),

l'application du droit commercial.

Article 5 – Modalités de Commande

5.1. Inscription en ligne

La commande s'effectue directement via le Site audreygeta.com ou les pages de vente dédiées.

5.2. Validation

La validation définitive de la commande vaut :

acceptation des CGV,

obligation de paiement,

reconnaissance de la nature professionnelle de la prestation.

5.3. Accès aux prestations

L'accès est ouvert :

immédiatement après paiement,

ou à la date de démarrage du programme, selon les indications de la page de vente.

Article 6 – Tarifs et Modalités de Paiement

6.1. Tarifs

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes ou TTC selon le statut fiscal en vigueur du Prestataire.

6.2. Moyens de paiement

Les paiements peuvent être réalisés :

par carte bancaire,

par virement bancaire,

via Stripe.

6.3. Paiement en plusieurs fois

Le paiement en plusieurs fois est proposé avec frais, selon un échéancier précisé lors de la commande.

Tout échéancier est dû intégralement :

➡ l'arrêt d'un programme ne libère pas le client du paiement total.

6.4. Défaut de paiement

En cas d'impayé ou de rejet de prélèvement :

l'accès au programme pourra être suspendu,

des pénalités de retard pourront être appliquées,

le Prestataire se réserve le droit d'engager une procédure de recouvrement.

Article 7 – Absence de Droit de Rétractation

Conformément au Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas :

1. aux prestations réalisées dans un cadre professionnel (B2B) ;
2. aux contenus numériques fournis immédiatement et non fournis sur support matériel ;
3. aux formations commencées avant la fin du délai légal.

➡ En conséquence, aucun délai de rétractation ne peut être exercé.

Article 8 – Politique d'Annulation et de Remboursement

8.1 Annulation par le client

Aucun remboursement n'est possible après l'achat, quelle que soit la raison invoquée : changement d'avis, indisponibilité, absence, décision personnelle, difficultés personnelles ou professionnelles.

8.2. Annulation par le Prestataire

En cas d'annulation d'une session ou d'un programme par le Prestataire :

une date de report sera proposée,

ou un avoir pourra être proposé,

ou un remboursement pourra être effectué en cas d'impossibilité totale de replanification.

8.3. Non-participation

L'absence du client à une session live n'ouvre droit à aucun remboursement.

Les replays sont en général disponibles pour compenser la non-présence.

Article 9 – Responsabilité & Non-Garantie de Résultats

Les prestations proposées visent à transmettre des outils, connaissances et méthodes d'évolution professionnelle ou personnelle.

Cependant :

Le Prestataire ne garantit aucun résultat, succès, transformation ou revenu.

Le client reste pleinement responsable de ses choix, décisions et actions.

Les programmes ne remplacent pas un suivi médical, psychologique ou thérapeutique.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable :

d'un manque de résultats,

d'une mauvaise interprétation des contenus,

d'actions entreprises par le client,

de décisions professionnelles ou commerciales découlant de la formation.

Article 10 – Propriété Intellectuelle

Tous les contenus du Prestataire sont protégés :

vidéos, replays, lives, documents PDF, exercices, méthodes, frameworks, outils, slides, textes.

Le client bénéficie d'un droit d'usage personnel, non transférable, non cessible, non commercial.

Sont strictement interdits :

la reproduction, diffusion ou revente des contenus,

leur utilisation pour former, coacher ou enseigner à des tiers,

l'extraction de vidéos ou replays,

le partage d'accès.

Toute violation expose le client à :

la résiliation immédiate de l'accès,

des poursuites civiles et pénales.

Article 11 – Données Personnelles (RGPD)

Les données du client sont traitées pour les besoins suivants :

gestion des commandes,

accès aux programmes,

envoi d'informations,

facturation.

Elles sont hébergées via :

Stripe (paiement sécurisé),

Systeme.io (plateforme de formation et emailing).

Conformément au RGPD, le client peut demander :

l'accès,

la rectification,

la suppression,

la portabilité de ses données.

Demande à adresser à : audrey.geta@gmail.com.

Article 12 – Droit applicable et Juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, et après tentative de résolution amiable, les tribunaux compétents seront :

→ Les tribunaux du siège du Prestataire (Pointe-à-Pitre), même en cas de pluralité de défendeurs.

Article 13 – Acceptation des CGV

La validation d'une commande vaut :

acceptation pleine et entière des présentes CGV,

renonciation à toute contestation ultérieure,

reconnaissance du caractère professionnel de la relation contractuelle.